

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

REVUE DU

ET DE LA



TIERS-ORDRE

TERRE SAINTE.

MOYENS FACILE DE DEVENIR APOTRE.

Vous n'ignorez pas, chers Frères et Sœurs en S. François, que notre Séraphique Père ne pouvant annoncer à tout le monde, selon ses désirs, la parole de Dieu, écrivit plusieurs lettres qu'il fit répandre partout. Ces lettres étaient copiées par ses enfants et les personnes de bonne volonté. En échange, le Saint leur promettait une bénédiction spéciale de la part du bon Dieu.

Nous imitons S. François en publiant la Revue, et nous vous demandons de nous aider à la répandre, non en la copiant, mais en la faisant connaître. Vous empêcherez ainsi de lire de mauvaises choses qui peu à peu détruiraient le règne de Notre-Seigneur dans les coeurs et dans le pays, car les mauvaises lectures sont un vrai poison. Vous donnerez aux âmes une bonne nourriture qui formera de bons chrétiens et de bons Canadiens. De la sorte vous serez avec S. François des apôtres de Jésus-Christ. Quel honneur ! et quel mérite !

Mais c'est surtout aux Discrétoires de nos fraternités qu'il appartient de propager la Revue.

Un de nos zélés Directeurs de Fraternité auquel nous avons communiqué notre projet nous fait l'honneur de nous répondre ceci :

"J'entre tout à fait dans votre idée et je serai heureux de travailler à faire de nos discrétaires et de nos discrets un instrument de propagande et de diffusion pour la Revue du T. O. Je comprends quelle force peut avoir pour le bien une pareille revue et je regarde comme une bonne œuvre de lui procurer autant de lecteurs que possible."

Un autre s'exprime comme il suit :

"La Revue, pour satisfaire mes légitimes désirs et tous ceux qui ont l'avantage de la recevoir, devrait nous venir plus souvent, et c'est toujours avec anxiété et plaisir que je vois arriver le moment de son arrivée. Je la lis d'un trait et souvent à plusieurs reprises.—Puissent vos généreux efforts pour la rendre de plus en plus intéressante et utile se réaliser.

"Avec la promesse de la voir paraître tous les quinze jours :

nous tâcherons de nous en faire les agents et de recueillir un plus grand nombre d'abonnés pour la nouvelle année."

Ces encouragements nous vont droit au cœur et nous engageant à demander :

1. Que le Discrétoire de chaque fraternité se fasse zéléteur ; que chaque Discret ou Discrète soit zéléteur ou zélatrice dans son quartier. Si cela ne suffit pas, le Discrétoire peut, suivant le besoin, désigner des zéléteurs et zélatrices qui ne font pas partie du conseil, et qui aideront les membres des Discrétoires à recueillir les noms des abonnés ainsi que le prix des abonnements.

2. Les zéléteurs et zélatrices donnent au Trésorier de la Fraternité la liste des abonnés (dont ils conservent une copie) ainsi que les souscriptions.

3. A son tour, le Trésorier envoie à la Gérance de la Revue le montant des souscriptions et demande en échange le nombre voulu de numéros. Il donne encore les noms des zélateurs et zélatrices, en indiquant combien chacun a recueilli d'abonnements. Ceci est nécessaire pour que la promesse faite le mois d'Octobre puisse être tenue.

4. La Gérance ainsi informée, envoie au Trésorier (ou à tout autre que le Discrétoire jugera convenable) les numéros, en un seul paquet. Ce paquet sera distribué entre les zélateurs et zélatrices, lesquels transmettront les numéros à qui de droit ; à moins que celui qui recevra le paquet ne puisse lui-même faire la distribution ; ce qui serait plus simple, et plus facile dans les petites localités

—*Là où il n'y a pas de Discrétoire*, les tertiaires peuvent s'entendre entre eux et choisir quelques personnes qui soient zélatrices. Ou bien encore, que les personnes qui voudraient être zélatrices nous avertissent ; nous les mettrons en rapport les unes avec les autres.

Par ce moyen, l'œuvre de la Revue devient l'œuvre du Tiers-Ordre tout entier ; lequel est véritablement apôtre de Jésus-Christ ; personne n'a l'ennui d'être obligé d'envoyer lui-même son nom et son argent à la Gérance, les numéros ne seront pas égarés ou portés par le facteur à une fausse adresse ; les changements de domicile ne seront plus cause d'erreur, et si quelqu'oubli se produit à la Gérance, il sera facilement réparé : car celui qui recevra le paquet saura bien vite s'il a reçu le nombre voulu de numéros. En un mot, les quelques inconvénients éprouvés dans la présente année ne se renouvelleront pas l'année prochaine, et un bien sérieux sera accompli, grâce au dévouement de nos Tertiaires, surtout des Discrétoires qui veilleront à ce que tout se fasse avec ordre et régularité.

LA REDACTION.

S. FRANÇOIS D'ASSISE.

“ Depuis sa visite miséricordieuse aux lépreux, François tout changé, aimait à fréquenter les lieux écartés.

“ Il n'y allait pas seul.

“ Un des principaux personnages d'Assise lui était joint par une étroite amitié. Leur familiarité assidue permettait à François de communiquer ses secrets à cet ami. Ensemble ils allaient fréquemment dans un lieu retiré et propre à parler librement.—J'ai trouvé par ici un trésor considérable et précieux, disait le converti.—Son compagnon jubile ; ému de ce qu'il entend, il accompagne volontiers son ami dans cet endroit chaque fois qu'il y est convié.

“ Or, dans ce lieu, peu éloigné de la ville, se trouvait une grotte. C'était vers elle que se dirigeaient les deux intimes en s'entretenant du trésor. Mais, pendant que son compagnon l'attendait dehors, l'homme de Dieu, déjà saint par son saint propos, entra dans la grotte, et là, tout pénétré d'un esprit nouveau et particulier, il pria secrètement son Père céleste. Il s'arrangeait de façon à ce que personne ne connût ce qu'il faisait dans cette caverne, et à l'occasion du bien il cachait le meilleur, ne consultant que Dieu dans ses saintes résolutions.

“ L'ennemi du genre humain le remarqua et s'efforça de le retirer du bien commencé. Il lui apparut et représenta à sa mémoire une femme de la ville d'Assise. Monstrueusement bossue, cette malheureuse effrayait tout le monde par son aspect.—Si tu ne t'arrêtes, je te rendrai semblable à elle ; je jetterai sa bossue sur toi.—

“ Mais, affermi par son Sauveur, l'héroïque chevalier du Christ se mettait peu en peine des menaces du diable, et continuait à prier dévotement dans cette crypte.

“ Avec dévotion il demandait au Dieu éternel et vrai de diriger sa voie et de lui enseigner à faire sa volonté. Son esprit souffrait cruellement et il ne pouvait goûter aucun repos jusqu'à ce qu'il eût accompli ce qu'avait conçu sa pensée. Les idées les plus variées se succédaient en lui tour à tour ; leur importunité le tourmentait beaucoup. Le feu divin l'enflammait intérieurement et il lui était impossible de ne pas laisser paraître au dehors les ardeurs dont brûlait son cœur. Il se repentait d'avoir péché si grièvement et d'avoir offensé les yeux de la suprême majesté. Ni les fautes passées, ni les présentes ne lui souriaient

plus ; cependant il n'avait pas encore reçu une pleine assurance de ne plus tomber à l'avenir. C'est pourquoi quand il revenait vers son compagnon, il était si défait qu'il paraissait n'être pas le même qui était entré dans la caverne et qui en sortait.

“ Un jour, après avoir invoqué de toutes ses forces la miséricorde de Dieu, il connut, par une manifestation divine ce qu'il devrait faire. Il reçut une telle surabondance de joie qu'il ne pouvait plus s'empêcher d'en laisser entendre quelques mots. Toutefois bien que, par la grandeur de l'amour allumé en lui, il ne put tout à fait se taire, il ne parlait cependant qu'avec précaution et en énigme.

“ Et cela non seulement avec son ami ; mais encore avec les autres hommes.

“ Il ne voulait pas, disait-il, aller en Pouille, mais il promettait d'accomplir dans sa patrie de grands et nobles gestes.

“ Ses compagnons le trouvaient fort changé ; — car, bien qu'il leur ressemblât encore quelque peu extérieurement, il était déjà loin d'eux par l'esprit. Ils pensaient qu'il songeait à s'établir, et l'interrogeaient plaisamment en ces termes : “ Veux-tu donc te marier, François ? ” Et lui, comme nous l'avons dit, répondait en énigme :

“ Je prendrai une épouse si noble et si belle que vous n'aurez jamais vu la pareille ; elle éclipsera toutes les autres par ses charmes et sa sagesse.

“ Et en vérité, cette épouse divine et immaculée est la parfaite religion qu'il a embrassée : ce trésor caché n'est autre que le royaume des Cieux qu'il a cherché avec un désir si ardent. Ne fallait-il pas que la vocation évangélique fut accomplie cordialement en celui qui devait être un serviteur fidèle et véritable de l'Évangile ? ” (I Celano. C. 3—3 Comp. C. 4 et 5)

“ Peu de jours après, François, se promenant près de l'église S. Damien, abandonnée et presque en ruine, poussé en esprit à y entrer pour y vaquer à l'oraison, s'agenouilla devant une image de Jésus crucifié et se prosternant dévotement il pria avec ferveur. Une grande consolation remplit son esprit ; sous l'action de visites célestes inaccoutumées, il se trouva tout autre en un instant. Et, chose inouïe, l'image de Jésus crucifié daigna lui adresser la parole par ses lèvres peintes, elle l'appelle par son nom. François lève ses yeux baignés de pleurs vers le Christ, et entend trois fois ces mots :

“ François, ne vois-tu pas que ma maison est toute délabrée ? va donc, et répare-la-moi.”

“ François était seul dans l'église ; il s'étonne d'entendre une voix si admirable ; il tremble ; la vertu de la divine parole se manifeste à son cœur ; il est comme hors de lui-même, et répond : “ Volontiers, Seigneur, je le ferai.”

“ Revenu enfin à lui-même, il se prépare à obéir et rassemble toutes ses facultés pour réparer l'église de S. Damien. Il avait compris, en effet, que Dieu lui avait parlé de cette église qui, fort antique, était toute ébranlée. Toutefois, comme le S. Esprit l'apprit à François qui, à son tour, le fit connaître plus tard à ses disciples, le Crucifix avait voulu surtout parler de l'Eglise spirituelle que Jésus-Christ s'est acquise par son sang. Mais François ne voulait pas s'élever tout d'un coup au plus parfait : il lui fallait aller progressivement de la chair à l'esprit.

“ Cet entretien le remplit d'une telle joie, l'éclaira si fortement qu'il comprit intérieurement s'être véritablement entretenu avec Jésus Crucifié.

“ Or, en sortant de l'église, il trouva le prêtre assis à côté d'elle. Il mit la main dans sa bourse, et offrit au Ministre du Seigneur une certaine quantité d'argent en disant : “ Je vous en prie, *Signoré*, achetez de l'huile et faites continuellement brûler une lampe devant ce crucifix ; et lorsque l'argent que je vous donne aura été consommé à cet usage, je vous en offrirai de nouveau autant qu'il conviendra.

“ François expérimente donc en lui-même un changement ineffable qu'il ne peut définir, et qu'il nous faut conséquemment passer sous silence. Mais depuis ce colloque avec le divin crucifié il éprouva dans son âme une immense compassion pour son Rédempteur. On peut même croire pieusement que les stigmates de la Passion vénérable de Jésus furent imprimés très profondément, sinon dans sa chair, du moins dans son cœur.

“ Chose merveilleuse et jusqu'alors inouïe ! Qui n'en serait dans l'étonnement ? Qui a jamais soupçonné la possibilité de ce prodige ? Comment douter que François retournant chez lui ne parut déjà crucifié ? puisque bien qu'à l'extérieur il n'eut pas encore pleinement rompu avec le monde, Jésus-Christ, de sa croix, lui parle d'une manière nouvellement miraculeuse. Sachez-le, depuis le moment où son bien-aimé lui parla de la sorte, François sentit son âme se liquéfier. Les larmes lui vinrent aux yeux ; il ne pouvait les retenir. (3 Comp. c. 5., 2 Cel. c. 6, S. Bonav. c.2)

(A suivre.)

FR. JEAN-BAPTISTE, M. Obs.

LE TIERS-ORDRE DANS LE PRESENT.

II.

Le Tiers-Ordre, avons-nous vu d'après les enseignements pontificaux, a enco e devant lui de hautes destinées; il a beaucoup à faire.

Essayons de déterminer son rôle dans le présent.

Sans doute, le Tiers-Ordre sera toujours une école de sainteté; quiconque en fait partie doit avant tout chercher à se sanctifier. Mais, en vertu de la charité que N. S. nous recommande comme sa vertu favorite, vertu qui a brillé tout spécialement dans l'Homme Séraphique, le Tertiaire doit aimer le prochain comme il s'aime lui-même. Nous devons, certes, nous aimer nous-mêmes de la bonne manière, et, dès lors, chercher à tout prix la possession du Ciel; mais c'est un devoir pour nous de procurer, dans la mesure de nos moyens, le même bonheur à nos semblables. Dieu le veut. Donc, plus même que les autres chrétiens, car ils sont sous ce rapport plus favorisés de Dieu, les Tertiaires doivent s'efforcer de sauver les âmes, et conséquemment la société. Ceci fait partie de leur sanctification.

Il est vrai que cet office appartient tout spécialement aux Ministres du Seigneur, choisis et établis à cet effet; cependant ceux-ci laissés à eux-mêmes n'obtiendraient pas tout le résultat désirable.

Aussi, voyons-nous, du temps même de N. S.-J.-C., des personnes dévouées venir en aide au divin Maître et à ses apôtres. Outre les Apôtres, Jésus avait des disciples, c'est-à-dire des auditeurs assidus qui lui étaient attachés, et secondaient, selon qu'ils le pouvaient, les Apôtres. En plusieurs endroits de l'Evangile il est parlé de disciples qui sont envoyés pour préparer les voies au Seigneur, et de saintes femmes qui accompagnent le Maître pour lui fournir les choses dont il a besoin.

Plus tard les Apôtres, qui vauaient et au salut des âmes et aux œuvres de charité, ne pouvant suffir à tout, font choisir par les fidèles quelques hommes recommandables pour les aider : voilà l'origine des diares.

En parcourant la suite des siècles on pourrait constater, je pense, le même fait : tous les hommes qui ont eu une grande action en ce monde, n'ont pas agi seuls : ils ont eu des auxiliaires. Voyez par exemple les missionnaires dans les pays infidèles : ils ont leurs catéchistes qui les

secondent et remplissent une partie du ministère apostolique ; le prêtre n'a plus qu'à achever l'œuvre commencée.

C'est en vertu des mêmes nécessités que S. François, S. Dominique et autres fondateurs d'Ordres ont eu leurs Tiers-Ordres ; secours puissant qui donnait à ces héros du christianisme une action beaucoup plus étendue.

Mais venons-en à notre époque. Le passé est loin de nous, et, en vertu du dicton : " autres temps, autres mœurs," on pourrait peut-être penser que le bien social s'accomplit autrement. Il n'en est rien.

Qui n'a entendu parler du S. Vincent de Paul italien, je veux dire de Dom Bosco ? Par ses œuvres étonnamment fécondes et vivantes, Dom Bosco a montré que Dieu était avec lui. Il a fait et en Italie, et dans le monde entier, un bien immense surtout à la jeunesse. Espérons que nous aurons un jour la facilité de vous en dire quelque chose ; pour le moment, nous allons extraire de son histoire quelque chose qui a rapport à notre sujet et qui, croyons-nous, dira ce que peut et doit être le Tiers-Ordre de S. François en ce siècle :

" COOPÉRATEURS ET COOPÉRATRICES, OU TIERS-ORDRE SALÉSIEEN.

" Un problème qui a dû se poser plus d'une fois dans l'esprit de nos lecteurs, c'est celui-ci :

" Comment la fondation de tant de maisons, comment l'entretien de tant de professeurs et d'élèves, comment les missions de l'Amérique, qui engloutissent à elles seules des sommes fabuleuses, et auxquelles sont loin de suffire les subsides de l'œuvre de la Propagation de la Foi, comment tant d'entreprises de nature à effrayer l'imagination ont-elles pu et peuvent-elles subsister encore ?

" L'Institut salésien n'avait peut-être pas, à la mort de son fondateur, dix mille francs (\$2,000) de revenus capitalisés ; aucune subvention fixe d'aucun Etat ni d'aucune société financière. Et cependant les ressources se sont présentées chaque jour, sans manquer jamais, à l'appel de tous ses besoins.

" Notre Divin Sauveur, dans la dernière Cène, interrogeant ses disciples, leur disait :

" Quand je vous ai envoyés sans sac, sans bourse et sans chaussure, quelque chose vous a-t-il manqué ?" Ils répondirent : " Rien."

Les Salésiens peuvent répondre de même, et ils ont le même motif de confiance que les apôtres ; la parole de N. S. leur est un gage certain que tout obstacle sera écarté.

“ Regardez les oiseaux du ciel ; ils ne sèment, ni ne moissonnent, ni n'amassent dans des greniers, et votre Père céleste les nourrit ; n'êtes-vous pas beaucoup plus qu'eux ?

“ Voyez les lis des champs, comme ils croissent ; ils ne travaillent ni ne filent. Or, je vous dis que Salomon, dans toute sa gloire, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux.

“ Que si l'herbe des champs, qui est aujourd'hui et qui, demain, sera jetée dans le feu, Dieu la revêt ainsi, combien plus vous, hommes de foi ?

“ Ne vous inquiétez donc point, disant : que mangerons-nous, ou que boirons-nous, ou de quoi nous vêtirons-nous ? Votre Père sait que vous en avez besoin. Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît.”

“ A qui a la foi, à qui s'appuie sur ces paroles d'une tendresse et d'une autorité vraiment divines, le problème, humainement insoluble, devient d'une explication facile.

“ Dom Bosco est un des hommes qui ont le plus obtenu de la charité, parce qu'il est un de ceux qui se sont le plus pleinement fiés à la parole du Maître.

“ Toutefois la confiance n'exclut point la prévoyance.

“ Dom Bosco n'eut pas plus tôt remarqué l'extension effrayante que prenaient peu à peu ses diverses oeuvres, qu'il se préoccupa de régulariser, de canaliser en quelque sorte la charité dont elles s'alimentent.

“ Et il en établit une nouvelle qui assure, dans une certaine mesure, la vie à toutes les autres : nous voulons parler de l'oeuvre des coopérateurs et coopératrices salésiens

“ Cette oeuvre commença par les Dames de Turin qui venaient blanchir et raccommoder les vêtements des orphelins de Valdocco, et par le règlement qui fut donné à leurs actes de pieuse miséricorde.

“ Ce règlement retouché plusieurs fois à mesure que des besoins croissants donnaient une expérience plus étendue, fut enfin terminé et définitivement soumis au Saint-Siège en 1874. Les coopérateurs et coopératrices devinrent la troisième des grandes fondations de Don Bosco

“ Pie IX ne se contenta pas d'approuver l'institution ; il voulut être inscrit lui-même sur la liste, et il accorda aux membres toutes les indulgences que peuvent gagner les Tertiaires des Ordres les plus favorisés, spécialement les Tertiaires de S. François d'Assise.

“ Pour avoir droit à ces faveurs, les conditions sont de se faire inscrire (ce que l'on peut dès l'âge de 16 ans)... de vivre en bon chrétien.

“ Les coopérateurs et coopératrices doivent aussi soutenir les enfants abandonnés, favoriser les vocations religieuses, s'occuper de répandre les bonnes lectures, et, chacun selon ses facultés, favoriser les œuvres salésiennes, soit en faisant une offrande mensuelle ou tout au moins annuelle, soit en recueillant des dons et des aumônes. Les religieux (de Dom Bosco, ou Salésiens) les considèrent comme des frères en Jésus-Christ et s'adressent à eux toutes les fois que leur concours est nécessaire.

“ Dom Bosco adressait tous les ans à ses collaborateurs, par la voie du *Bulletin* (Revue de Dom Bosco) une lettre ou rapport destiné à leur rendre compte des travaux de l'année précédente et à ranimer leur zèle.

“ Au nom du ciel, qui doit être votre récompense, leur écrivait-il un jour, au nom de ces pauvres petits êtres qui ne peuvent vous tendre la main, au nom du Christ qui a promis une éternité de bonheur à ceux qui soulageront leur détresse, n'oubliez pas l'œuvre que nous avons entreprise, ne perdez jamais de vue vos jeunes protégés ! Si vous faites pour eux tout ce qui est en votre pouvoir, si vous dépassez même les limites de ce que vos moyens vous permettent de faire, il vous reste encore celui de nous recommander aux personnes charitables que vous connaissez ; faites-nous de nouveaux coopérateurs, parlez souvent du bien qui peut en résulter pour eux-mêmes et pour la société. Formez une espèce de digue qui arrêtera les projets de la démagogie, de l'immoralité et du scandale affreux d'une jeunesse dissolue qui marche à grands pas vers l'athéisme. Et quand vous aurez fait tout ce que l'amour de la religion inspire aux grandes âmes, soyez assurés qu'il vous reste encore quelque bien à accomplir.” Villefranche (Vie de Dom Bosco, ch. 21).

Ne vous semble-t-il pas, chers Tertiaires, que le Pape Pie IX, en donnant aux Coopérateurs Salésiens toutes les indulgences du Tiers-Ordre, a mis ces auxiliaires de Dom Bosco sur le même pied que vous ? En leur accordant vos faveurs spirituelles, ne semble-t-il pas vous dire que les œuvres accomplies par ces aides généreux de Dom Bosco méritent vos privilèges ? Et n'est-ce pas vous injurier indirectement ce que vous devez faire pour les mériter ? Il me semble que le jour où vous vous mettez à l'œuvre, S. S. Léon XIII vous rendra ce qu'elle vous a enlevé il y a quelques années.

(A suivre.)

FR. JEAN-BAPTISTE, M. O.

UN TERTIAIRE DU XIX SIECLE

J.-BTE LAROUNDIE.

V

Ses parents sont pauvres, si je ne leur donne rien, ils finiront par me dire que je les dérange et que je n'ai pas de cœur. . . — C'est bien, répondit Mme. Laroudie, fais ce que tu voudras.

A partir de ce moment, Jean Bte remit aux parents du malade une bonne partie de l'argent qu'il avait gagné, et il put venir voir son cher protégé toutes les fois qu'il lui plaisait. Un jour il introduit M. l'abbé Lacaux, vicaire à la Cathédrale qui, dans différentes visites, prépara l'enfant à recevoir N. S. et le lui apporta enfin. Ce fut un bien beau jour pour lui. Un plus magnifique encore lui fut accordé peu après, lorsqu'il lui fut donné d'aller rendre visite dans le Ciel à Celui qui l'était venu voir dans sa misérable mansarde. Pars, petit, va, sois heureux pour toujours, et n'oublie pas sur la terre celui qui t'a procuré le bonheur de la première Communion !

Deux choses sont à noter dans ce récit. D'abord nous voyons Jean Bte apporter sa paye à sa mère, et c'est avec sa permission seulement qu'il s'en sert pour gagner une âme. Il ne manque pas de jeunes gens qui gardent leur argent pour le dépenser à leur guise et n'en donnent à leurs parents que selon qu'il leur plaît. Sous prétexte qu'ils l'ont gagné, ils s'en croient les maîtres absolus. Pauvres enfants ! vous oubliez donc les sacrifices de vos parents pour vous élever ? Ne leur avez-vous rien coûté depuis votre naissance ? Et si vous leur avez coûté beaucoup ne leur devez-vous rien ? D'ailleurs, tant que vous restez à la maison paternelle vous n'êtes pas indépendants. Voyez le fruit attaché à la branche de l'arbre, il fait partie de l'arbre, il appartient à l'arbre ; il ne fait qu'un avec l'arbre. Quand le moment sera venu pour lui de s'en détacher, il le quittera et deviendra peut-être à son tour un autre arbre portant ses fruits et indépendant du premier. Alors, mais alors seulement, il aura sa liberté ; pas avant. Donc pauvre enfant, tant que vous restez avec vos parents, que vous appartenez à leur famille, vous recevez d'eux l'entretien et la vie, comme le fruit se nourrit de la sève de l'arbre. Dès lors vous devez rapporter à la maison vos gains comme le fruit donne de la valeur à l'arbre. Il n'est pas juste que vous acceptiez les bienfaits de vos

parents, et qu'en retour vous ne leur rendiez rien. Qui reçoit doit rendre.

Une terre ensemencée doit produire sa moisson. Le capital placé doit rapporter un intérêt. Noubliez pas que N. S., dans l'Evangile, fait arracher l'arbre qui ne produit pas de fruit ; qu'il condamne le serviteur inutile. Donc, comme Jean Bte Laroudie, donnez à vos parents le produit de votre travail. Ce vous sera ainsi qu'à eux une jouissance. Il me souvient encore des premiers 25 francs (\$5,00) que je gagnai dans ma jeunesse et que je donnai à mon père le jour de sa fête. Combien j'étais heureux de lui donner ce fruit de mon labeur ! Il s'était tant fatigué pour moi ! Et mes parents ! comme il furent touchés de mon attention. . . . Mais je vous laisse à en faire l'expérience. Oui, donnez à vos parents, ne serait-ce que par reconnaissance pour tout le bien qu'ils vous ont voulu, pour l'amour qu'ils vous ont témoigné.

Et puis, vos épargnes unies aux leurs feront comme les gouttes d'eau réunies, un ruisseau ; les ruisseaux réunis, un fleuve. Je suppose que dans la famille quatre personnes travaillent, chacune peut économiser par jour de 8 à 10 cents ; cela fait pour les quatre plus de 30 cents ; en tout dans une semaine \$2.00 ; dans un mois de \$8 à \$10 piastres ; pour l'année au moins \$100.00. Voyez ce que peuvent les efforts réunis. Si au contraire on ne fait pas bourse commune, chacun au bout de sa semaine se dit : bah ! je n'ai que 50 cents de reste, cela ne vaut pas la peine de le mettre de côté ; amusez-vous avec cela.—L'argent s'en va ainsi sans qu'on sache comment, il n'y a pas de ressource pour l'avenir ; des revers, une maladie, le manque de travail surviennent ; c'est la misère !

Mais en outre qu'il serait beau de voir de nombreux ouvriers imiter le bon Laroudie et consacrer l'argent—non pas celui qu'ils doivent à leur famille—mais celui qu'ils dépensent si facilement au cabaret, au théâtre, dans les parties soit disant de plaisir ; qu'il serait beau de les voir consacrer cet argent au soulagement de leurs frères malheureux, et plus encore, à gagner des âmes. Que de bien on ferait ! Loin de là, cet argent est souvent employé à perdre des âmes ; au lieu d'être un instrument de salut éternel pour les hommes, de gloire pour Dieu, il devient très-fréquemment une cause de damnation pour ceux que Dieu a rachetés au prix de son sang, et une cause de dés-honneur pour notre Père Céleste. Oh ! que l'aveuglement des chrétiens est grand ; qu'il est déplorable, convertir en poison ce qui pourrait être une source de vie ! Donner la

mort éternelle quand on pourrait procurer la vie éternelle !

Or, c'est en accomplissant ce ministère de charité que Jean Bte Laroudie se conservait pieux et pur au milieu des dangers du monde. Il n'y a rien comme le dévouement chrétien pour faire descendre la grâce divine sur une âme et la sanctifier. Travailler au salut d'autrui suppose le renoncement ou le produit, et dès lors, fait disparaître les défauts de caractère ; car comme disait S. François de Sales : " quand le feu est à la maison on jette tout par les fenêtres."

Non, ne croyez pas que notre futur Tertiaire restât ferme dans la bonne voie sans souffrir et sans se renoncer. Son tempérament, sa nature abrupte le portaient au contraire à vivre comme tant d'autres, à être jeune homme ce qu'il avait été enfant, c'est-à-dire, étourdi, violent, dissipé. Grâce à Dieu et à la protection de la Ste Vierge, il tournait son énergie contre lui-même et il parvenait à dompter sa nature, à vaincre la passion quand celle-ci levait la tête.

Comme tous les autres adolescents, Jean Bte rencontra des camarades de deux sortes : les uns bons, les autres mauvais. Il sut éviter ceux-ci et fuir les occasions du péché. A vingt ans, au lieu d'aller au café, de consumer son argent et sa jeunesse au jeu ou dans les mauvais lieux, il menait déjà une vie sérieuse, une vie utile, une vie sainte, une vie heureuse ; car Jésus l'a dit : " Bienheureux les cœurs purs !"

Mais il faut que jeunesse se passe, et fasse place à l'âge viril. Nous venons de voir comment Jean Bte passa cette première partie de sa vie ; il nous reste à raconter brièvement comment il employa la seconde.

En France, à l'âge de vingt ans, tout homme doit tirer au sort. Ainsi le veut le service militaire. Ordinairement les jeunes gens, à l'occasion du tirage au sort, se livrent à des manifestations bruyantes, où sous prétexte de démonstrations patriotiques, on va courir de cabaret en cabaret, en braillant d'une voix avinée et rauque de pauvres chansons, en traînant trop souvent dans les lieux indignes le drapeau, emblème de la Patrie, laissant son argent entre les mains des vendeurs de boissons, et sa raison au fond d'un verre.

(A suivre.)

FR. JEAN-BAPTISTE, M. O.

Je vous en prie, Seigneur, que la force de votre amour brûlant et étonnant retire tellement mon esprit de tout ce qui est sous le ciel, que je meure pour l'amour de vous qui, pour l'amour de moi avez daigné mourir ; je vous le demande par vous-même, ô Fils, de Dieu, qui avec le Père et le St Esprit vivez et régnez, etc.

S. FRANÇOIS D'ASSISE.

LE FRÈRE DIDACE, RECOLLET.

Dans son dernier article sur le bon frère Didace, M. l'abbé Trudelle le pense, avec raison, que la dévotion envers ce saint religieux n'existe plus guère. Elle n'est cependant pas éteinte, et plusieurs personnes qui, sur notre avis, ont eu recours à lui, ont obtenu des guérisons remarquables.—

Nous serions bien reconnaissants aux personnes qui, après avoir invoqué le frère Didace, en auraient obtenu un secours évident, de nous le faire savoir, afin que nous puissions, à la gloire de Dieu et de ce bon religieux, insérer dans la *Revue* le catalogue de ces bienfaits. Un jour, ils pourraient servir à introduire la cause de ce religieux franciscain et canadien.

Nous conserverons les lettres qui nous seront adressées à ce sujet ; et nous les publierons dans la *Revue* si ceux qui nous les adresseront y consentent.

CORRESPONDANCE DE ROME.

Malgré les fortes chaleurs de l'été et le climat énervant de Rome à cette époque, le Souverain Pontife continue de jouir d'un état de santé fort satisfaisant. Le jour de la Portioncule il s'est rendu à diverses reprises dans la chapelle Pauline pour y gagner l'indulgence attachée à cette chapelle par privilège apostolique.

Les journaux ont parlé de la statue colossale de Léon XIII qu'un riche américain, le comte de Loubat a fait exécuter à ses frais pour l'université catholique de Washington : elle mesure quatre mètres de hauteur ; le Saint Père est représenté assis sur son trône en habits pontificaux avec la tiare et bénissant le peuple.

Mr. le comte de Loubat vient d'en faire exécuter une semblable pour l'église de Carpineto.

Les habitants de cette ville, fiers à juste titre de leur illustre concitoyen, ont été heureux de recevoir un pareil don et ils en ont témoigné toute leur joie le jour de la Saint Joachim.

Les fêtes civiles n'ont pas eu moins d'éclat que les fêtes religieuses. Dès la veille, les cloches des douze églises de Carpineto unissaient leurs voix aux joyeuses salves de l'artillerie. Des offices solennels furent célébrés, notamment à St Augustin ; la musique municipale fit entendre les plus jolis morceaux de son répertoire et la journée se termina par de brillantes illuminations et un magnifique feu d'artifice.

Le Saint Père, apprenant les préparatifs de la fête, voulut que les pauvres pussent y participer aussi et il le fit distribuer 4,000 pains.

Carpineto possédait autrefois un couvent de Franciscains, qui eut le même sort que tous les couvents en Italie : il fut supprimé par le gouvernement subalpin. Léon XIII, ne voulant pas que ses concitoyens fussent privés du bienfait de la présence des enfants de St François, le couvent a été racheté et le Souverain Pontife a donné l'ordre d'y faire d'importantes réparations.

Deux de nos religieux furent chargés de conduire les travaux ; ils le firent avec tant d'économie, qu'après avoir terminé leur œuvre, ils vinrent rendre au Saint Père une partie de la somme qu'il leur avait confiée à cet effet. Quelle ne fut pas la surprise du Pape en recevant cet argent ! Il est rare que les dépenses ne dépassent de beaucoup les devis ; il est plus rare encore qu'elles soient notablement inférieures aux prévisions de l'architecte.

On a commencé à Saint Pierre et au Vatican, les réparations nécessitées par les suites de l'exploration du 23 avril dernier. Le gouvernement italien sur qui retombe la responsabilité de l'accident, ne paraît nullement disposé à réparer ces dégâts. Il est vrai de dire que les caisses publiques sont à sec et que la misère va toujours croissant dans le peuple : c'est la conséquence des vols sacrilèges qui se commettent depuis vingt ans dans les Etats de l'Eglise.

“ Voulez-vous vous ruiner irrémédiablement, disait le V. Caré d'Ars, prénez le bien d'autrui et travaillez le dimanche. ” A plus forte raison, la ruine est-elle inévitable pour celui qui s'empare des biens les plus sacrés, ceux du Pape et de l'Eglise.

Il faut que ce déficit dans les caisses publiques soit bien grand pour que l'Italie officielle se trouve dans l'impossibilité d'honorer comme elle le voudrait ceux qu'elle considère comme ses *grands hommes* ! Nous lisions dernièrement dans les journaux : “ Par suite du manque de fonds dans les caisses du Trésor et dans celles de la ville de Rome, le gouvernement et la municipalité viennent d'un commun accord de décider la suspension des travaux du monument élevé à la mémoire de Garibaldi. ” Quelle ironie ! Le *grand homme* voulait enrichir l'Italie en ruinant le Pape.... et l'Italie n'a plus un sou pour honorer le *grand homme* !

Nous annonçons dernièrement que le Vice-Commissaire apostolique de l'Ordre en Espagne, le Rme Père François Saenz était nommé évêque de Badajoz ; son successeur dans la charge de Vice-Commissaire vient d'être institué par le Souverain Pontife ; c'est le T.R.P. Linarès, ancien Provincial de la Province de St Grégoire aux Philippines, et ensuite Définitéur Général pour l'Espagne. Nous le recommandons aux prières de nos lecteurs.

La semaine dernière nous avons reçu le Décret de la Propagande qui confie à nos Pères de Belgique le Vicariat apostolique du Haut-pé Méridional. C'est le vœu du Souverain Pontife que chaque Vicariat apostolique soit confié à un Ordre religieux, et

quand cet Ordre est considérable, à l'une de ses Provinces. C'est ainsi que depuis 3 ans les Franciscains Hollandais sont chargés du Vicariat apostolique du Chan-si méridional, dont le regretté Mgr Poell était l'évêque. Nous avons la certitude, que cette mesure prise en faveur de la Province de St Joseph de Belgique sera une source de bénédictions pour le Hu-pé Méridional, grâce à la direction si sage de Mgr Benjamin Christiaens, fils lui-même de cette Province, au zèle de nos confrères Belges et à la charité inépuisable de leurs compatriotes.

Déjà plusieurs religieux de cette Province sont partis pour le Hu-pé ; d'autres sont désirés et attendus prochainement. Ils seront accompagnés de plusieurs religieuses de l'Institut florissant des Franciscaines Missionnaires de Marie, qui ont déjà une maison dans ce Vicariat.

On se prépare par tout le monde à célébrer le 4ème centenaire de la découverte de l'Amérique (1492.) De grandes fêtes s'organisent spécialement à Gènes, la patrie du pieux navigateur. Il y aura dans cette ville à cette occasion une grande exposition de tout ce qui se rattache aux missions d'Amérique. L'Ordre franciscain qui a contribué pour une grande part au succès du célèbre navigateur, ne pouvait pas rester en arrière en cette circonstance. Le T.R.P. Candide Maricotti, Postulateur des Causes des saints franciscains, réédite un ouvrage italien, qui sera en même temps publié en français et qui a pour titre : "*Christophe Colomb et le Père Jean Pérez, ou la coopération de l'Ordre franciscain à la découverte de l'Amérique.*" Le Père Jean Pérez qui, on le sait, aida si puissamment le célèbre navigateur est le premier missionnaire catholique qui ait mis le pied sur le sol américain. Nous espérons que ces fêtes donneront occasion de promouvoir la cause du pieux tertiaire qui planta la croix dans le nouveau monde.

Nous avons la consolation de posséder en ce moment au Collège St Antoine Mgr Epiphane Corlassare, Vicaire Apostolique du Hu-pé oriental, Mineur réformé, un des évêques les plus estimés de la Chine. Il a profité de son séjour en Europe pour publier en latin un *Manuel à l'usage des Missionnaires en Chine*. Ce livre qui a reçu la haute approbation de la Sacrée Congrégation de la Propagande, sera très utile non seulement à ceux qui évangélisent le Céleste Empire, mais encore aux jeunes religieux qui se destinent à ce laborieux ministère.

Dans quelques semaines sa Grandeur reprendra la route de son Vicariat et emmènera avec lui six ou sept franciscains qui ont obtenu la faveur de se vouer aux labeurs de l'Apostolat dans ce vaste pays. L'un d'eux est un jeune prêtre du Collège St Antoine : c'est le premier qui nous quitte pour aller porter au loin la bonne nouvelle.

En finissant, qu'il nous soit permis d'annoncer l'approbation d'un nouvel Institut fondé à Lyon dans la première moitié de ce siècle. Le vieux tronc franciscain ne cesse pas d'être fécond,

Chaque siècle lui fait produire des rejetons qui poussent avec vigueur et donnent à l'Église de nouveaux fruits.

Tel est l'Institut des Sœurs de St François d'Assise de Lyon qui vient d'obtenir du Souverain Pontife le Décret laudatif.

Les membres se vouent plus spécialement à l'éducation des enfants pauvres dans les écoles et les orphelinats. Quoique de date récente, cette Congrégation compte déjà 35 établissements et près de deux cents religieuses.

Nous nous réjouissons avec cet Institut de la faveur qui lui a été accordée par le Saint Siège et nous lui souhaitons longue prospérité pour la plus grande gloire de Dieu.

FR. BONAVENTURE DE ROUBAIX.



CONNAITRE DIEU ET JÉSUS-CHRIST.

VOILA LA VIE ÉTERNELLE.

V.

— Si vous le trouvez bon, cher Père, je vais essayer de résumer brièvement ce que nous avons dit jusqu'à présent ; par là je verrai plus distinctement votre enseignement et ma mémoire le retiendra plus facilement.

— Comme tu voudras, mon ami.

— Je vous demandais donc de m'expliquer le sens de ce texte évangélique : " Connaître Dieu et Jésus-Christ, voilà la vie éternelle," vous disant que je ne comprenais pas que vivre et connaître fussent une même chose. Vous m'avez fait remarquer que, contrairement au langage usuel et à l'opinion de plusieurs, les plantes ne vivent pas. Bien qu'elles aient le mouvement, elles ne se le donnent pas ; elles le tiennent de causes extérieures.

Seuls, les brutes et l'homme qui, à volonté et le sachant se donnent le mouvement, par le moyen de leur âme, sont vivants. D'où il suit que la vie, par laquelle les bêtes se distinguent des plantes, est renfermée dans le pouvoir de connaître. Ceux qui ne connaissent que par le corps, par les sens, sont des animaux ; ceux qui par l'intelligence connaissent l'extérieur seulement des choses, et surtout de Dieu, sont des hommes ; rien de plus ; ils n'ont qu'une vie naturelle. Mais ceux qui connaissent l'intérieur de la divinité sont les fils de Dieu, ils vivent d'une vie surnaturelle, surtout quand ils connaissent par expérience, et non plus seulement par ouï-dire ou révélation ce que c'est que Dieu. Cette connaissance expérimentale de la nature

intime du Créateur est une faveur, une grâce qui nous fait participer à la nature divine, à la vie divine, à la vie éternelle. Elle commence sur cette terre quand nous recevons la grâce sanctifiante, par conséquent au saint Baptême ; elle se développe en nous par tous les actes que nous faisons pour Dieu ; enfin elle est complète, totale dans le Ciel. Là, comme des miroirs très parfaits exposés aux rayons du Soleil des âmes, je veux dire de Dieu, nous resplendirons de l'éclat même de la divinité, nous serons semblables à Dieu, car nous le verrons face à face, nous le connaîtrons comme il nous connaît.—Vous ai-je bien compris ?

— Parfaitement, et je remercie Notre-Seigneur de t'avoir donné l'intelligence de mes paroles. Je suis heureux en outre que tu ne sois pas rebuté de me suivre un peu au désert aride des explications que je t'ai données en commençant. En apparence, je m'éloignais de ta question, je m'éloignais de Dieu, de Jésus-Christ ; en réalité, tu le vois maintenant, je m'en approchais. Oui, nous avons parlé de notre bon Sauveur, tu le connais déjà un peu mieux, puisque tu comprends la sentence qu'il a prononcée et dont te me demandais le sens. Si tu le veux bien, nous étudierons ensemble notre Jésus. En le contemplant nous contemplerons du même coup Dieu le Père. Peut-il y avoir un fils sans père ? Non, évidemment. Donc, puisque d'un autre côté, personne ne va au Père céleste si ce n'est par Jésus, puisque Jésus est la voie, la vérité, la vie, fixons sur lui nos regards.

Un jour, le divin Maître, voyageant avec ses disciples leur posa cette question : Qu'est-ce que les hommes disent de moi ? pour qui me prennent-ils ?—Les apôtres répondirent : Les uns vous prennent pour Jean-Baptiste ; d'autres pour Elie ; d'autres encore pour Jérémie ou quelque'un des anciens prophètes.—Mais vous, reprit Jésus, qui dites-vous que je suis ? Et Pierre prenant la parole : " Vous êtes le Christ, le Fils de Dieu." Tu es bienheureux, Simon, fils de Jonas, dit le Sauveur, car ce n'est ni la chair ni le sang (c'est-à-dire, ce n'est pas la nature humaine) qui t'a enseigné cela, mais c'est mon Père Céleste qui te l'a révélé." (Math. 16, 13.)

Cette scène évangélique s'est renouvelée depuis sur la terre ; on pourrait presque dire qu'elle se continue perpétuellement. Toujours les hommes ont été divisés dans leurs appréciations sur Jésus. Beaucoup se sont trompés sur son compte et l'ont pris pour ce qu'il n'est pas. Encore s'il n'avaient fait qu'errer ; errer est l'apanage de notre

ignorance ; du moins ils auraient dû écouter l'Eglise chargée par Jésus de nous enseigner toute vérité ; ils auraient dû se rappeler la parole de Pierre, parole qui retentit toujours et ne cessera de retentir jusqu'à la fin des temps. Mais non, ils se sont endurcis, obstinés dans leurs égarements, et l'Eglise les a frappés de ses anathèmes, pour les empêcher de pervertir les fidèles.

Je te parlerai en temps opportun de ces misérables qui ont essayé de nous priver de la vie éternelle. Contentons-nous aujourd'hui de prouver l'existence de Dieu. Jésus ne peut être fils de Dieu, et Dieu lui-même que s'il y a un Dieu.

— Prouver qu'il y a un Dieu ! cher Père, n'est-ce pas fort inutile ? Qui donc, surtout parmi les Canadiens, parmi les Tertiaires en doute ?—Ce n'est pas pour eux ni pour toi, cher fils que je veux faire cette démonstration.

Vous n'en avez que faire ; mais il viendra un temps, et je crains fort qu'il ne soit déjà arrivé, où cette vérité aura besoin d'être prouvée ; un temps où vous serez bien aises d'être armés, pour ainsi dire, de pied en cap, afin de répondre victorieusement aux impies qui auront le front de nier ce point fondamental de notre vie et de toute religion. Oui, il y a déjà à Montréal, du moins on me l'a assuré, des hommes pervertis par les mauvais livres et assez aveuglés ou peu-être assez corrompus pour oser nier l'existence d'un Créateur des mondes. Soyez prêts, bons Canadiens qui dans les siècles passés avez souffert et combattu pour votre foi. De nouvelles luttes surgiront : préparez-vous à repousser ces nouveaux ennemis qui se glisseront parmi vous et s'efforceront d'éteindre en vous comme en eux-mêmes le flambeau de la foi, et en même temps celui de la raison.

(*A suivre.*)

FR. JEAN-BAPTISTE, M. Obs.

JE SUIS L'IMMACULÉE CONCEPTION.

LE MIRACLE DE L'ASSUMPTION.

Mme. de Musy, sa mère, avait en sa possession une relique à laquelle elle attachait un prix inestimable. C'était l'amict d'un prêtre illustre de notre temps, proclamé Vénérable par la voix de l'Eglise. (1) L'abbé de Musy tint à associer ce pieux souvenir à la solennité de son entrée dans les fonctions sacerdotales, et il voulut célébrer sa première messe, revêtu de l'amict du Curé d'Ars.

Donc, arrivé enfin au terme suprême de son ambition d'enfance et de jeunesse, il consacrait chaque matin le corps du Seigneur dans la chapelle du château paternel. Il distribuait le Pain de vie à ceux dont il avait reçu le jour et aux serviteurs courbés par l'âge, qui avaient jadis veillé sur son berceau. Sa mère, son père, son frère, sa sœur, puis la vieille majordome Claudine et toute la domesticité, communiaient de sa main. Impuissant à administrer une cure ordinaire, il avait pour paroisse le cercle étroit, mais si doux, de sa propre famille. Filiale et fraternelle compensation !

Mais hélas ! en 1862, deux ans seulement après sa prêtrise, ses jambes, atteintes à leur tour, devinrent inertes et immobiles. L'abbé de Musy ne pouvant plus ni monter au sanctuaire, ni même se tenir debout, fut contraint, dès ce moment, à ne plus offrir le Saint Sacrifice. La paralysie, poursuivant sa marche, venait de l'arracher à la Terre promise, et de l'exiler de l'Autel. Il avait alors trente quatre ans. Contrairement à l'ordre accoutumé d'ici-bas, sa jeunesse avait été pour lui la décroissance progressive de la vie. A l'âge où l'homme entre dans sa force, il était entré dans l'infirmité.

III.

Toujours, lorsqu'il est question de misères diverses qui accablent ici-bas la créature humaine, l'esprit se reporie naturellement vers le type biblique des grandes souffrances. Mais il faut bien reconnaître que, moins fortuné que Job, M. l'abbé de Musy n'avait point à subir comme le patriarche de l'Idumée, l'abandon et le reniement de ceux qui lui étaient chers.

Autour de sa personne, autour de ses douleurs, une famille exquise adoucissait pour lui toutes les amertumes de l'épreuve, et, si nous osions hasarder cette comparaison, faisait à sa précoce infortune comme un moelleux oreiller, comme un lit de repos, de soulagement et de paix.

Dans cette famille, une physionomie commandait particulièrement le respect et attirait l'attention. La faire connaître aux lecteurs de ce récit est le seul moyen de les initier à la vie intime du château de Digoine.

Madame de Musy, âgée alors d'environ soixante-cinq ans, était la femme forte de l'Ancien Testament, mais avec toutes les pieuses tendresses et les ardentés charités de la Chrétienne des temps nouveaux. *Orabat et laborabat.* (2)

(1) L'amict est la première pièce de vêtement liturgique que revêt le prêtre pour la célébration du Saint Sacrifice. C'est une sorte de mantelet de toile dont la partie supérieure entoure le cou et dont la partie inférieure couvre les épaules et le dos.

Durant une retraite que Mme de Musy avait faite à Ars, cet amict lui avait été donné, après de vives instances, par l'homme de Dieu, qui avait pour elle une respectueuse amitié et qui la considérait comme une âme prédestinée.

(2) Elle priait et travaillait.

Elle vivait pour Dieu et Dieu vivait en elle. Le rayonnement, nous allions dire l'aurole de ses vertus, illuminait cet antique manoir et tout ce petit coin de terre bourguignonne situé à son entour. La mère du prêtre paralytique réalisait en notre siècle le type religieux de la châtelaine, tel que, dans les vieux bourgs féodaux du moyen âge, la Vie des Saints et la Légende d'Or nous le montrent parfois.

Avant toutes choses, elle faisait le bonheur de son mari. "La femme forte," dit l'Écriture, "est la joie de son époux et elle remplira d'une sérénité profonde toutes les années de sa vie." Depuis un demi-siècle, au foyer du Comte de Musy s'accomplissait cette douce prophétie des Saintes Lettres.

Elle avait élevé dans l'amour du Seigneur et du prochain ses deux fils et sa fille et veillait avec une semblable sollicitude sur les nombreux domestiques qu'elle avait sous son patronage et qui formaient pour elle, comme le second degré de la famille. Si ses enfants l'aimaient comme une mère, ses serviteurs l'aimaient comme une aïeule. Tous la vénéraient, et chacun, en quelque sorte imprégné d'elle et devant sa pensée, lui obéissait à toute heure du jour, sans que jamais elle eût à commander. C'était le règne de l'esprit et l'empire de l'amour. De même qu'Elizabeth de Hongrie, elle avait la passion des indigents et des malheureux. Après la prière, la messe et la méditation, elle inaugurait toutes ses journées par le touchant exercice des œuvres de miséricorde.

Dès dix heures du matin, on voyait se diriger vers le seuil du Château les pauvres et les souffrants qui avaient besoin d'elle.

Je viens de frapper à la porte de Dieu, se disait-elle alors en sortant de l'Oraison : voici maintenant que c'est Dieu qui frappe à ma porté !

Il y avait des nécessiteux de toute sorte. A celui-ci il fallait un vêtement chaud pour l'hiver ; à celui-là du bouillon, de la viande ou un médicament pour quelque malade demeuré au logis ; à telle autre une layette ; à plusieurs, arrivés en boitant ou le bras en écharpe, un pansement et des soins matériels.

Madame de Musy avait non seulement voulu posséder une pharmacie pour distribuer les remèdes, mais encore, résolue à se donner elle-même, elle avait, dès sa jeunesse, appris avec un soin extrême, et une rare perfection, les premiers secrets de l'art de guérir. Nul mieux qu'elle ne s'entendait à indiquer un antidote à la fièvre ou aux irritations, un rafraîchissement aux malades ardeurs. Toute souffrance trouvait auprès d'elle le spécifique qu'il fallait employer ; elle le savait, elle l'avait ; elle l'ordonnait et le donnait. Bien plus, elle faisait de ses nobles mains les servantes de la douleur, s'appliquant à bander les plaies, à soigner les ulcères, à répandre sur toute blessure le baume bienfaisant qui devait la calmer d'abord et la conduire ensuite à la guérison.

Ceignant autour de ses reins le tablier de l'infirmière et de la Sœur de Charité, elle prenait tour à tour dans sa trousse, tantôt les ciseaux pour couper les chairs mortes ou meurtries, ou le

nitrate d'argent pour les brûler, tantôt les courbes aiguilles pour coudre et rejoindre les chairs vivantes. Elle accomplissait toutes ces choses avec un religieux recueillement et le sentiment d'une pitié profonde. Rien n'égalait, dans ce pieux office, la fermeté et la douceur de ses opérations et de ses pansements. Elle avait, si l'on peut s'exprimer ainsi, la dextérité de l'amour : la délicatesse de son âme avait passé dans ses doigts.

— Dans certains cas elle disait :

— Le mal que vous avez là dépasse ma portée. Il faudrait voir le médecin. Asseyez-vous et chauffez-vous ; je vais l'envoyer chercher.

Et le docteur arrivait : et l'admirable infirmière s'instruisait encore à son école.

De tous les environs et à plusieurs lieues à la ronde, laboureurs et vigneronns à qui il était survenu quelque accident, coupure ou foulure, accouraient à cette providence.

— Où donc allez-vous ainsi, mon brave homme ? demandait-on.

— “ Je vais me faire guérir chez “ la bonne Dame ! ”

“ La bonne Dame ! ” c'était le nom, l'unique nom par lequel on la désignait dans toute l'étendue de ce pays On demande parfois ce que c'est que la gloire ? La vraie gloire, la voilà !

Madame de Musy avait un lieutenant, un bras droit, un aide semblable à elle-même. C'était la vieille Claudine. Après le pansement et sur un signe de sa maîtresse, Claudine allait chercher dans ses vastes magasins et inépuisables placards, les vêtements, le linge, les provisions, — autres remèdes, remèdes au grand mal de misère ! — qu'elle distribuait avec juste discernement et équitable sagesse.

A suivre

H. LASERRE.



NOUVELLES DE TERRE SAINTE.

DU “AMERICAN CATHOLIC NEWS,”

(Suite)

Les Latins n'ont pas de repos, surtout durant ces dernières années ils ont toujours été dans l'ennui.

Maintenant quelques-uns de mes lecteurs diront peut-être : “ Soit, si les Grecs choisissent de passer par l'escalier des Latins, pourquoi ne pas les laisser faire, pour avoir la paix ? Les affaires n'iront pas plus mal pour cela. ” C'est ainsi que parlerait tout homme qui ne connaît pas l'Orient, ses manières et ses intrigues.

Que les Grecs puissent se servir de cet escalier des Latins individuellement et en dehors du temps des services, mais non en corps. L'escalier serait entièrement perdu par le fait même. Car si les Latins consentaient à cela, ne fût-ce qu'une seule fois

sans protester, les Grecs réclameraient immédiatement l'escalier comme leur appartenant exclusivement en propre et il ne se passerait pas longtemps avant que les Latins ne voient leur passage fermé. Les Pères ont eu cette désagréable expérience plus d'une fois. Par exemple, au commencement de 1881, les Grecs suspendirent une échelle contre un local des Latins, dans la basilique du saint Sépulcre. Cela semble une question bien innocente. Plus tard il apposèrent quelques tableaux grecs sur les murs, et peu après réclamèrent tout le local comme leur appartenant, ajoutant comme pièce de conviction que leur échelle et leurs tableaux se trouvaient là. Les Franciscains en appelèrent à temps au Consul de France ; c'est en vain que l'on envoya des protestations à Constantinople. Ni l'ambassade française, ni la République française tout entière ne furent capables de reconquérir le local. Il n'y a pas moyen de régler les questions, parce que *post factum, non est consilium*. Ce n'est donc que par la vigilance et la lutte de tous les instants que les Pères peuvent maintenir leurs droits ici. Ils appartiennent dans le vrai sens du mot à l'Eglise militante. ;

Un fait typique, c'est qu'en pareille occasion, mes bons frères, les protestants, sympathisent toujours avec les Grecs et se scandalisent passablement de ce que les Franciscains ne se laissent pas dépouiller bénévolement de leurs droits et de leurs possessions. Ils parlent avec beaucoup d'onction de leur manque de charité comme si c'était tout naturel que les catholiques fussent hors la loi, n'ayant aucun droit à réclamer et se montrant tout à fait imprudents en se défendant eux-mêmes par les seuls moyens en leur pouvoir. Ce principe semble avoir grandi avec eux ; il suffit de rappeler les innombrables cathédrales et églises avec leurs revenus et dépendances qui ont été enlevées injustement aux catholiques dans le courant des trois derniers siècles.

On raconte de Toor, l'ancienne Tyr, que les Metalis, une secte à part, ont essayé de renouveler les massacres de 1800. Pendant la nuit de Pâques, environ 300 de ces fanatiques se réunirent, et sans l'intervention de la troupe, il y aurait eu du sang versé. Le gouverneur a arrêté les chefs et les a envoyés en prison à Beyrouth sous bonne escorte. Les chrétiens de l'endroit étaient effrayés, pensant devoi être massacrés. Espérons que ces persécutions sanglantes prendront fin lorsque les chemins de fer auront établi de meilleures communications.

Une caravane composée de cinquante-deux Polonais autrichiens, a passé en Terre-Sainte du 19 au 31 mai. Ils ont offert une belle lampe en argent plaqué d'or, pour être allumée devant le Saint Sépulcre. La lampe est une maîtresse-pièce d'art ornée de trois émaux et de trois statuettes en argent. Les émaux représentent le baptême des Polonais, l'union de la Pologne et de la Lithuanie et le retour des Ruthènes dans le sein de l'Eglise catholique. Les statuettes représentent St Stanislas, évêque de Cracovie et martyr, St Casimir, prince de Lithuanie,

et St Josaphat, archevêque et martyr. Les pèlerins édifièrent beaucoup par leur piété et prièrent avec ferveur pour leur infortunée patrie.”

(*American Catholic News.*)

UN HOPITAL A JERUSALEM.—Depuis longtemps la nécessité s'imposait d'ouvrir à Jérusalem un hôpital pour tous les malades de la ville. Mais il y avait une difficulté : à qui confier le soin de cet hôpital ? Aux juifs ? aux musulmans ? aux grecs ? aux arméniens ? aux coptes ? aux catholiques ? Longtemps on hésita sur le choix. Enfin le conseil municipal s'adresse aux Filles de la Charité, les priant de se charger du soin des malades. Ces bonnes religieuses ayant accepté, elles se mirent en devoir de préparer l'établissement avant d'en faire l'inauguration en présence d'Ibrahim-Pacha et du conseil composé d'un membre de chaque nationalité, des chefs de toutes les religions et du conseil municipal. Pendant trois jours et trois nuits les sœurs n'arrêtèrent pas un instant.

Le jour de l'installation, les Religieuses arrivent à l'heure indiquée ; les soldats leur présentent les armes, les drogmans les introduisent, et tout le monde se lève à leur entrée. Le Pacha les félicite d'avoir si bien organisé les choses en si peu de temps, et toute l'assemblée en témoigne aussi une vive satisfaction. Puis, se tournant vers les autorités : “ Messieurs, ajouta le Pacha, trouvez-vous qu'il manque quelque chose, ou avez-vous quelque désir à exprimer ? ”

“ Pour moi, répondit le grand rabbin, ce que je trouve de plus beau dans cet hôpital, ce sont les Sœurs de Charité. Pendant cinq ans nous les avons vues à l'œuvre et jamais elles n'ont failli au moindre de leurs devoirs. Tous les malades, quels qu'ils fussent, ont toujours trouvé en elles des mères et des sœurs.” De tous côtés on crie : “ Vivent les Sœurs de Charité ! ” La joie et l'émotion s'emparent de la foule juive, turque, etc., qui implore à haute voix les bénédictions du Ciel sur les Sœurs et les malades. Le médecin militaire prie la Sœur supérieure de demander au Pacha huit lits pour ses soldats ; seize médecins de la ville sont présentés aux religieuses. Les rabbins et les chefs musulmans et schismatiques viennent aussi leur présenter leurs félicitations. Sur l'ordre du président du conseil municipal, tout le personnel de l'établissement, médecins, pharmaciens, gardes-malades, etc., promet obéissance et respect aux Sœurs. Enfin, lui-même leur dit en les quittant : “ Mes Sœurs, je vous confie cette maison, vous êtes chez vous. Je n'ai pas besoin de vous prier d'agir comme des mères au milieu de vos enfants.”—Dieu soit béni pour cet hommage rendu à notre foi par ces infidèles !

(*A suivre.*)



UNE NOUVELLE FRATERNITE A ST SIMON.

MON RÉVÉREND PÈRE,

J'ai pensé que vous aimeriez de connaître un peu les impressions que j'ai éprouvées dans ma retraite à St. Simon ; je me permets de vous en adresser quelques unes de celles qu'il m'est possible de traduire. Vous les rapporter toutes dans leur exactitude serait chose impossible. Car comment exprimer la joie qu'un missionnaire nouveau dans le pays éprouve à la vue de cet empressement d'une population chrétienne pour assister à tous les exercices de la retraite ? Comment dire cette édification qui vous enlève à la vue de cette avidité pour entendre la parole de Dieu ? Je n'essaierai pas davantage de vous peindre la profonde émotion que l'on ressent à la vue de ces fidèles s'approchant avec tant de foi et de piété du tribunal de la Pénitence ou de la sainte Table. Cette joie, cette édification, ces émotions font bien vite oublier les fatigues de plusieurs heures de prédication et des longues séances au confessionnal. C'est comme un ressort qui nous soutient et nous donne chaque jour un nouvel élan qui nous met à même de commencer notre travail de grand matin pour le poursuivre jusqu'à bien tard dans la nuit.

Pour perpétuer les bons fruits de cette retraite, nous avons pensé à établir le Tiers-Ordre et le Chemin de Croix perpétuel. La proposition fut d'autant mieux et plus vite accueillie que la paroisse n'a aucune congrégation ni confrérie. 110 personnes répondirent à notre appel pour le Tiers-Ordre ; 110 personnes de toutes les conditions : une vingtaine d'hommes, quelques jeunes et les autres dans la force de l'âge ; et une quarantaine de jeunes filles. Cette variété donnait à cette nouvelle fraternité une physionomie de vitalité et d'avenir que l'on aime à rencontrer dans une fraternité du Tiers-Ordre. C'est un préjugé trop répandu de croire que les livrées de la pénitence ne peuvent s'accommoder que sur les épaules de quelques femmes ou encore de quelques bonshommes qu'un âge avancé a rendus plus bigots. Si tel devait être le Tiers-Ordre, à quoi bon s'en occuper ? Ce n'est pas que j'estime moins l'âme d'une vieille femme que celle d'un jeune homme, ni l'âme d'un vieux bonhomme que celle d'une jeune fille ; mais toutes choses égales d'ailleurs, il me semble que notre sollicitude doit se porter davantage sur des personnes plus exposées et en même temps plus capables d'agir et de se dévouer, ainsi que le marque la règle du Tiers-Ordre. Et si les livrées de la pénitence font bon effet sur des personnes âgées et qui n'ont plus qu'à s'occuper de l'autre monde, je trouve qu'elles conviennent infiniment mieux et qu'elles ont plus de sens sur des épaules jeunes et vigoureuses. C'était le cas à St. Simon ; de nos 110 nouveaux tertiaires le plus grand nombre étaient de la jeunesse ou de l'âge mûr. Je ne prétends pas que tout notre jeune monde, avant de revêtir l'habit de la pénitence,

en avait déjà pris l'esprit, au moins à l'extérieur. Vous diriez peut-être que je ne suis pas sérieux si je m'avisais de vous raconter au détail les peines que j'avais de faire passer le scapulaire autour de certains chapeaux ou de certains plumets, malgré le concours d'une charitable personne, la nécessité pour mon confrère de laisser le scapulaire sur une épaule de la récipiendaire, ou pour moi de le laisser accroché sur un vaste couvre-chef. Vous m'appelleriez méchant et sans-cœur, si je vous contais les incendies qui se sont produits et ceux plus nombreux que j'ai dû prévenir érengiquement par une vigilance soutenue quoique peut-être à contre-cœur. En faisant ces réceptions, j'avais le spectacle que nous donne la vie de S. François avant sa conversion. Il aimait, disent les historiens, à porter des habits de couleurs éclatantes, composés de pièces diverses et quant à la valeur et quant à la couleur : une pièce de couleur sombre et de vil prix auprès d'une pièce riche et voyante pour la faire mieux ressortir. Ainsi le grand scapulaire gris-cendré faisait un étrange effet sur ces habits aux couleurs éclatantes.

Mais je serai complet parce que je veux être vrai : beaucoup de ces jeunes personnes et quelques mères nous ont demandé si elles pouvaient continuer d'user leurs effets. Devant cette bonne volonté et ce désir de bien faire, nous avons consenti, mais à condition que l'on ne remplacerait pas. La condition fut acceptée très volontiers et j'aime à croire qu'elle sera respectée. Quand la jeunesse prend quelque chose à cœur, elle le conduit à bonne fin, parce qu'elle y met toute son ardeur et sa bonne volonté ; c'est un courant d'émulation qui entraîne tout sur son passage et ne se laisse arrêter par rien. Il paraît qu'on le sait bien à St. Simon ; je ne sais si c'est une calomnie, mais on m'a donné à entendre que les jeunes gens étaient fâchés contre nous, parce qu'il n'y aura plus moyen d'avoir des bals ni des fréquentations. Je crois, jusqu'à preuve du contraire, que c'est exagéré ; car les jeunes gens, sans donner leur nom en foule au Tiers-Ordre, ont très bien profité de la retraite. J'ai confiance au contraire, que la vie modeste, pieuse et sérieusement chrétienne des jeunes personnes leur sera utile en les portant eux-mêmes à la vertu et à la fidélité à leurs résolutions de la retraite. J'ai confiance que ces 110 tertiaires seront pour toute la paroisse une prédication continuelle et qu'ils maintiendront le véritable esprit chrétien, esprit d'abnégation et de sacrifice, de dévouement et de charité. C'est ce que le zélé et pieux pasteur a compris tout d'abord à la 1^{re} remise proposition que nous lui en avons faite ; et je ne doute pas que sous sa direction douce et ferme cette jeune fraternité ne devienne d'un puissant secours pour maintenir le bien dans sa paroisse et éloigner toutes les causes de désordre.

Agréer, etc.

FR. DESIRÉ, M. Obs.



TROUBLES EN CHINE.

Nous empruntons à la *Semaine Religieuse* de Montréal les lignes suivantes :

“ Deux religieuses françaises de l'Institut des franciscaines missionnaires de Marie, viennent d'être martyrisées en Chine. L'une avait 27 ans et l'autre à peine 21. Les sœurs en religion des glorieuses martyres, en apprenant cette nouvelle, ont chanté un *Te Deum* solennel à Rome et à Marseille.

“ Outre la mort des deux religieuses franciscaines missionnaires de Marie, on annonce encore celle du P. Etienne de Beauterville, diocèse de Toulouse, Franciscain de la Province de St. Louis d'Anjou, massacré également dans le Chenvisi septentrional.

“ On est sans nouvelle du vicaire apostolique, Mgr. J. Pagnucci, des autres Pères, des Sœurs et des 90 orphelines.

LA MORT DES SAINTS.

Nous mourrons ; vivons donc de façon à mourir comme les saints. Ecoutez comment mourut Fr. Bernard, le premier qui suivit les traces de notre Séraphique Père, et que celui-ci, pour cela, appelait “ son fils premier-né.”

Lorsque frère Bernard fut sur le point de mourir, une foule de ses frères se rendit à son couvent, et du nombre se trouvait le divin frère Egide.

“ Dès qu'il aperçut frère Bernard, ce bon frère s'écria, plein d'allégresse : “ *Sursum corda !* frère Bernard, *Sursum corda !* (c'est-à-dire ; élevons nos cœurs !) Aussitôt frère Bernard ordonne à l'un des religieux qui se trouvaient près de lui, de disposer, pour frère Egide, un endroit propre à la contemplation, et il fut obéi. — Lorsqu'il vit approcher sa dernière heure, il se leva, et se faisant soutenir par quelques frères, il dit à ceux qui l'entouraient : O mes bien-aimés frères ! je n'aurai pas la force de vous parler longtemps ; considérez seulement que cet état de religion dans lequel j'ai vécu, vous y vivrez aussi, et que ce bonheur que je ressens maintenant, vous aussi vous pourrez l'éprouver. *Oui, mon âme est si heureuse en ce moment, que je ne voudrais pas, au prix de mille mondes comme celui où nous vivons, avoir servi un autre maître que Notre-Seigneur Jésus-Christ.* Maintenant je m'accuse, en présence du Sauveur Jésus, et devant vous, de toutes les fautes que je pourrais avoir commises. O mes très-chers frères ! je vous en conjure, aimez-vous les uns les autres.”

“ Après ces paroles et quelques autres pieuses exhortations,

frère Bernard se fit replacer sur son lit ; alors son visage devint si resplendissant et si rayonnant d'une joie si vive, que tous les frères en étaient dans l'admiration. C'est dans l'ivresse de cette félicité que la très sainte âme du frère Bernard passa, couronnée de gloire, de la vie présente à la vie bienheureuse des anges." (Fioretti, chap. 6)

Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur !

SOUVENEZ-VOUS DES MORTS !

" Les feux de l'occident s'éteignaient peu à peu, et sur les monts se déployait, aux dernières lueurs du crépuscule, le voile sombre des nuits. Les souffles du couchant frémissaient parmi les hautes herbes : on aurait dit les gémissements des esprits de la tombe et une voix disait au cœur : SOUVENEZ-VOUS DES MORTS !

" L'abeille avait regagné sa ruche ; l'oiseau dormait dans son gîte de feuillage ; un silence religieux et triste enveloppait la nature assoupie ; une seule voix, la voix lointaine de la cloche du hameau, ondulait dans l'air calme. Elle disait : SOUVENEZ-VOUS DES MORTS !

" Les étoiles, une à une, s'allumaient au firmament. La brise du soir, parmi les grands sapins, expirait en murmurant, et les soupirs mystérieux de sa voix défaillante tristement répétaient : SOUVENEZ-VOUS DES MORTS !

" Oh ! oui, Souvenez-vous des morts ! souvenez-vous de ceux qui ne sont plus, de ceux que vous avez connus et qui vous ont tant aimés ! Leurs tombes solitaires verdissent là-bas, près du clocher, sous le vieil if du cimetière. Comme la fumée qui s'élève des toits de chaume et se dissipe soudain, comme la vapeur légère qui se foud au soleil, ainsi se sont évanouis leurs jours. SOUVENEZ-VOUS DES MORTS !

" Après une attente consolée par la foi, ils ont quitté la terre. Vous la quitterez aussi, vous disparaîtrez vous-mêmes. . . Votre vie passera comme la fleur des champs ! . . . et d'autres, à leur tour, la journée de peine et de labeur finie, aux derniers bruits expirants prêteront l'oreille, et la voix mystérieuse de la cloche lointaine, de la brise du soir, leur redira aussi : SOUVENEZ-VOUS DES MORTS !"

(P. H. FAURE, S. M.)

LES EFFETS DE LA BOISSON.

I

Si la mort doit quelque jour être vaincue par la science, guérissant toutes les maladies et peuplant la terre de Mathusalem, on conviendra que, par une singulière ironie de sa part, la science, sa future ennemie, lui est à l'heure présente un puissant auxiliaire. Transformée en poison pour l'âme de l'enfant qu'elle matérialise, la science empoisonne surtout les corps, et ses produits chimiques tuent dans des proportions effrayantes une génération de jouisseurs. Avant que les prés fleuris remplacent les tombes des cimetières, ils se rempliront de malheureux dont les cabarets auront raccourci la vie.

La tempérance était un devoir que l'école sans Dieu envoie, comme tous les autres devoirs, rejoindre les vieilles lunes ; l'ivresse est un des droits de l'homme ; le cabaret devient une institution ; c'est aussi un établissement financier qui rapporte au trésor public ; c'est un rouage du grand moteur électoral. L'ivrogne est une source de produits, le cabaretier un grand électeur, n'y touchez pas. L'ivresse d'ailleurs, pas plus que les autres vices, ne devient honteuse quand on pose en principe la liberté du plaisir. Si Dieu, pour punir une nation qui par les lois détruit l'action moralisatrice de ses commandements, retirait tout à coup la grâce de l'esprit des hommes, s'il permettait que la croyance en lui disparut complètement, quel immonde ramassi de gredins cette nation offrirait bientôt aux yeux du monde.

Que ceux qui spéculent avec les passions mauvaises pour s'enrichir, que ceux qui se servent d'elles comme d'un moyen de gouvernement, écartent de leur pensée cette évidence, mais elle se montre dans toute sa désolation à ceux qui croient que tout ce qui tend à abrutir l'homme par l'avilissement de son âme est un crime. Sitôt que le sentiment de l'immortelle grandeur de l'âme disparaît, le corps n'est plus qu'une machine à jouissances, et on reste stupéfait de l'abjection de ces jouissances chez des créatures qui n'ont plus de l'homme que le nom.

Une rue nouvelle a fait disparaître un de ces cabarets, où se distribuent à bas prix, aux affamés d'ivresse, les produits chimiques décorés des noms de vin, absinthe, eau-de-vie ou liqueurs. La première salle, ouvrant sur la rue, ne présentait rien qui ne fût semblable à tous les établissements de mastroquets : comptoir en zinc, tables à dessus de marbre. Au fond, une porte étroite, ne s'ouvrant que le soir, donnait accès dans une pièce où le jour extérieur ne pénétrait jamais et qu'éclairaient deux becs de gaz. Sur deux côtés, des tables de bois et des bancs, sur un troisième, des tonneaux laissant un passage. Les habitués savaient qu'il conduisait à un souterrain voûté fermé par une trappe ; il avait

nom : “ l'enfer. ” C'est là qu'à l'heure réglementaire de la fermeture du cabaret, on poussait les ivrognes qui n'avaient plus la conscience d'eux-mêmes, et dont les jambes refusaient tout service ; là, ils dormaient leur sommeil abruti.

“ L'enfer, ” infecte dortoir, avait chaque nuit des hôtes et comptait même des habitués. Plus d'un s'en est allé de là un matin sur une civière à l'hôpital, et de l'hôpital dans la fosse commune, sans repentir et sans prières ; les Sœurs d'autrefois se seraient souvenues que ces brutes avaient une âme ; mais où sont les Sœurs ? Plus n'existe cette charité veillant près du malheureux et le préparant à l'éternel réveil qui suit le sommeil de la mort.

Combien de blasphèmes, d'impiétés dans cet “ enfer ” préparant à l'autre ! Sitôt que le devoir a quitté le foyer domestique, qu'il se nomme mansarde ou salon, l'inconduite prend sa place.

Dans le bouge réservé aux buveurs nocturnes, une tache jaune, plaquée au mur entre deux gravures obscènes, gardait, malgré les lavages, des teintes sanglantes. Elles étaient fréquentes les querelles qu'arrêtait d'ordinaire la force herculéenne du mastroquet désireux d'éviter les visites de la *Rouisse*. (la Police.)

Un soir pourtant qu'il trônait à son comptoir, un bruit de verres brisés, de tables renversées, lui annonçant qu'une bataille sérieuse s'engageait, il avait aussitôt fermé le gaz, et, les deux becs s'éteignant tout à coup, la nuit noire s'était faite dans cette fosse aux brutes. Alors de la mêlée, où les ennemis se heurtant sans se voir roulaient l'un sur l'autre, ivres de vin et de rage, s'éleva un effroyable vacarme d'imprécations et de blasphèmes.

Le marchand de poisons inquiet se pencha vers la vitrine ; les argousins passeraient-ils par hasard ? Non, mais la prudence s'imposait. Minuit était proche ; montrant l'horloge, il congédia les buveurs de la première salle, accrocha en hâte les volets, verrouilla la porte. Maintenant il était chez lui. Satisfait, comme tout négociant qui calcule le gain de la journée, il fit sa caisse, tandis que diminuaient les cris de fauves s'éteignant en gémissements, préludes d'un sommeil morbide.

Quand le silence fut complet, le mastroquet, une lanterne à la main, entr'ouvrit la porte.

“ S'il y en a qui tiennent debout, dit-il, qu'ils sortent, ”

Deux ombres se suivant, plus branlantes que le roseau agité par le vent, quittèrent la fosse ; il les poussa devant lui et les jeta dans la rue, puis revenant et enjambant les ivrognes endormis, comme il eût fait de tas d'immondices, il traîna, un à un, ses victimes dans l'enfer dont il ferma l'ouverture. Il pouvait maintenant dormir à son tour.

II

Il dormait ! et à cent pas de son “ enfer ” dans une chambre nue, où le Mont-de-Piété n'avait laissé qu'un lit, une chaise, un fourneau de fonte et un berceau, une femme pleurait.

D'abord elle avait maudit le jour où elle s'était mariée, le jour surtout où elle était devenue mère. Ce qui avait été joie pour d'autres femmes s'était changé pour elle en horribles tortures. La cause, elle ne le savait que trop ; c'était le cabaret où le besoin rendu toujours croissant de s'engourdir de poisons alcooliques, avait engendré la paresse de son mari. Depuis longtemps déjà elle travaillait seule, et le matin, il était venu lui voler son salaire, le morceau de pain des enfants.

Maintenant elle pleurait en les regardant tous deux, serrés l'un contre l'autre, dans le berceau vermoulu ; ils souriaient à quelque rêve apporté par l'ange de la consolation, l'ange gardien qui venait d'étendre sur eux ses ailes protectrices, car une horrible pensée avait quelques heures plus tôt saisi cette mère affolée, qui, jetée dans l'irréligieuse atmosphère de l'atelier, avait oublié le Dieu de son enfance.

Et dans sa désespérance elle s'était demandé : Pourquoi souffrir sur cette terre ? Si jadis on lui avait parlé d'une âme immortelle et de récompenses célestes, ne lui avait-on pas dit cent fois depuis que les prêtres trompent ; que le hasard fait les riches et les pauvres ; que le malheur poursuit fatalement ceux-ci, sans miséricorde, sans compensation, sans merci ; que la mort est un sommeil sans fin engourdissant dans le même anéantissement le bien et le mal ? Où se délimitait ce bien et ce mal ? Le mal n'était-ce pas d'avoir mis au monde des êtres prédestinés à la souffrance ? Leur donner l'éternel repos, n'était-ce pas le bien ?

Roulant dans sa main ses derniers sous, elle les avait fixés d'un œil fou. Qu'allaient-ils devenir ? Pain ou charbon.

Désespérée, mais résolue tout à coup, anathématisant l'injuste inégalité des destinées, maudissant les riches, se maudissant elle-même, elle avait préparé le réchaud, puis elle était sortie, poursuivie par la voix des enfants qui lui criaient : Du pain !

Et elle avait été devant elle, passant, sans vouloir y arrêter les yeux, devant la boutique du boulanger. La monnaie de billon sonnait dans sa main un glas funèbre.

Plus loin elle trouverait le charbon dont la vapeur engourdit et endort pour toujours. Elle marchait, quand venant à elle sur le même trottoir une troupe d'enfants, deux à deux, accompagnées de Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, ralentit sa course. Arrêtée un instant, elle leva les yeux sur ces visages calmes et souriants. Un souvenir, un éclair traversa son esprit ; elle se vit à cet âge, souriante aussi, tranquille aussi ; les anciennes maîtresses qui lui enseignaient que les labeurs de la vie conduisent au bonheur sans fin, elles lui apparaissaient tout à coup sous ces mêmes cornettes blanches ; leurs ombres se dressaient devant elle.

Immobile, elle laissa passer, mais avec le souvenir une voix, celle de la conscience, lui murmurait les mots de devoir et de résignation. Alors, comme un automate inconscient qui marche poussé par un ressort invisible, elle avait suivi ces enfants dont il lui semblait qu'elle redevenait la compagne.

(à suivre)

ALFRED DE BESANÇONNET.

MARIAGE ET DIVORCE.

“ Nous lisons dans le *National* de Lowell Mass :

“ Le 23 Septembre 1891, dans une conférence des Unitariens, tenue à Saratoga, l'hon. Carroll D. Wright, de Washington, a donné lecture d'une étude très intéressante sur le mariage et le divorce.

Cette terrible plaie du divorce qui ronge l'état social américain et menace de tout détruire, si l'on n'y apporte le remède efficace, fait jeter de temps en temps le cri d'alarme à l'observateur impartial qui a souci des destinées de la grande nation américaine. C'est ainsi que dans sa lecture devant la conférence des Unitariens de Saratoga, l'hon. Carroll D. Wright stigmatise en bonne et due forme les lois du divorce à cause de leurs effets pernicieux sur la société et leurs conséquences désastreuses ; et il en demande la réforme.

Malheureusement, la seule réforme possible, celle qui attaquerait le mal dans sa racine, court grand risque de n'être jamais appliquée dans ce pays. Ce serait le rappel même des lois sur le divorce, et l'on comprend que l'on n'atteindra jamais cette fin dans un pays constitué comme le nôtre.

Nous admirons les protestants sincères dans leurs efforts pour enrayer le mal croissant du divorce ; mais leur recours au pouvoir civil seul pour purger la société d'un aussi grand fléau ne nous inspire guère de confiance. Il y a pourtant dans ce pays comme sur toute la surface du globe un pouvoir qui aurait la vertu de cicatriser cette monstrueuse plaie, si l'on y avait recours. C'est le catholicisme qui a fait du mariage une institution divine de par l'autorité du fondateur de la religion catholique. Le mariage est un sacrement que les lois civiles sont impuissantes à détruire. Cette institution du mariage n'admet pas le divorce. Là est donc le grand, le seul remède aux maux causés par le divorce et dont se plaint notre société. Mais, encore une fois, on ne se prévaudra pas de ce remède souverain. C'est pourquoi cette guérison sociale ne se fera jamais complètement.

Quoiqu'il en soit, nous livrons aux réflexions du public les statistiques suivantes que nous empruntons à l'hon. Carroll D. Wright, et qui ont été données à la conférence de Saratoga. Ces statistiques révèlent la profondeur du mal et nous montrent en même temps l'abîme où s'achemine la société américaine qui fait un trop libéral usage du divorce.

Qu'en pense-t-on ? De 1867 à 1886 inclusivement, 328,716 décrets de divorce ont été prononcés par les cours des Etats-Unis. L'accroissement a été régulier et rapide. Il donne une moyenne annuelle de 157 pour cent, dans ces vingt ans, où la moyenne de l'augmentation de la population n'a été que de 60 pour cent.

“ De ces 328,716 divorces accordés dans la période des vingt ans spécifiée ci-dessus, 216,176 ont été demandés par les femmes.

N'est-ce pas là une proportion effrayante comme nombre, mais effrayante surtout comme conséquences ?

Que l'on y songe donc ; 328,716 mariages rompus légalement aux yeux de la société, mais non aux yeux de Dieu dans le court espace de vingt ans ! Autant de désunions qui ont brisé autant de familles, de ces familles sur lesquelles repose la société civile. C'est donc la désagrégation de la société qui se poursuit à l'aide du divorce, insensiblement peut-être aux yeux des masses, mais sûrement pour le malheur de la société. ”

LES JUIFS EN PALESTINE.

Nous empruntons à *l'Univers* du 20 septembre quelques extraits de la correspondance suivante :

Jérusalem, le 3 septembre 1891.

Il est bien vrai que le gouvernement ottoman a défendu le débarquement des Juifs en Palestine. Mais il n'est pas moins vrai que ceux-ci continuent d'affluer dans ce pays. Ils trouvent donc le moyen de débarquer malgré les ordres du sultan ? Parfaitement, et c'est le bakchiche, (pièce de monnaie) qui opère ce prodige. Dans l'espace l'ordre de la Sublime-Porte n'a d'efficacité que pour ceux, d'ailleurs nombreux, qui ne peuvent ou ne veulent pas déboursier la pièce. Ce n'est pas une ou deux fois, mais régulièrement chaque semaine que se renouvelle le fait signalé, car presque tous les bateaux qui viennent du Nord sont porteurs de nombreux troupeaux de Juifs.

Il est d'ailleurs de fait bien notoire que la famille juive grandit journellement à Jérusalem, sans parler des autres villes comme Safad et Tibériade. Confinés jadis et entassés dans une espèce de ghetto, les Juifs n'osaient en sortir. Aujourd'hui vous les trouvez dans tous les quartiers et dans chaque rue de la ville. De plus, ils ont bâti autour de Jérusalem plusieurs villages, plus considérables dans leur ensemble que la ville même, et ils continuent avec une activité telle que les terrains contigus sont montés aujourd'hui à un prix inabordable. Les sœurs de Saint-Vincent ont acheté l'an passé à 25 francs le mètre carré l'emplacement de la maison qu'elles bâtissent ; on leur en donnerait en ce moment plus de trente.

J'ai eu la bonne chance, il y a dix ans, de pouvoir constater d'une manière sûre le nombre de Juifs établis à Jérusalem ; le chiffre était 55000. Quelque temps après, Réouf-pacha, gouverneur de la ville, ordonna le recensement général des habitants ; on trouva 12000 Juifs ! Comment expliquer cela ? Toujours timides et portant le poids de la malédiction divine, ce peuple se cache soigneusement, et les employés du gouvernement, ouvrant la main, ferment les yeux. Demandez aujourd'hui à un des chefs juifs quel est le nombre de ses coreligionnaires, il vous répondra sans sourciller ; de 15 à 20000, tandis que je crois pouvoir affirmer, sans crainte d'erreur, qu'ils approchent de 80000.